



**SOCIETE AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE
SUPERIEURE DES MINES DE SAINT-ETIENNE**

Association reconnue d'utilité publique
Siège social : 158 cours Fauriel 42023 Saint-Etienne Cedex2

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 JUIN 2023 A 18H30**

L'an deux mille vingt-trois,
Le 12 juin
En présentiel

Les membres de l'association **SOCIETE AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE ST ETIENNE** (ci-après « l'Association ») se sont réunis sur convocation du Conseil d'administration en Assemblée Générale ordinaire. Les membres de Mines Saint-Etienne Alumni ont été appelés à s'inscrire sur le site internet de l'association jusqu'au 12 juin midi pour participer à l'Assemblée Générale.

Stéphane Mangiavacca préside la séance en sa qualité de président.

Il ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire en remerciant pour leur présence les membres qui ont rejoint la séance ainsi que Vincent Roubertie qui nous permet d'avoir accès au Yacht Club.

Gabrielle Ménard est désignée secrétaire de séance.

Il y a 48 personnes présentes (voir feuille d'émargement en annexe) et 6 pouvoirs adressés et distribués. Aucun des sujets ne nécessitant un quorum, l'Assemblée Générale débute à 18h45.

Excusé : Commissaire aux comptes.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du rapport moral/d'activité
- Approbation du rapport financier
- Renouvellement du conseil d'administration, publication des résultats
- Séance de questions / réponses
- Vote des résolutions

1. Approbation du rapport d'activité

Divers

- Le nombre de cotisants est de 1913 en 2022 (chiffre historiquement élevé mais stable par rapport à l'année précédente). Il n'y a pas de modification des cotisations en 2023. Une augmentation est proposée pour 2024 (voir résolution) en préservant les plus jeunes cotisants pour lesquels des cotisations réduites sont proposées les 5 premières années suivant l'obtention du diplôme (contre 3 aujourd'hui).
- Le CA s'est réuni 6 fois.
- Le nouveau Délégué général est Bernard Léchenet qui a pris ses fonctions à l'issue de l'AG de l'année dernière.

Intermines

- Renouveau de l'équipe en 2022. Les objectifs pour 2023 sont de renforcer la marque Mines, ce qui passe beaucoup par la News des Mines et la Revue.
- Il y a un travail en cours sur le sujet de la formation tout au long de la vie professionnelle.
- Dynamisation des clubs régionaux et internationaux.
- 40 ans Intermines le 23/05 à l'Hôtel de l'industrie avec un grand nombre de participants.
- La revue des Mines, comme tous les journaux papier, fait face à une érosion lente de son lectorat. On s'oriente vers plus de digital mais le sujet de revenu généré par la régie publicitaire est à étudier.
- Annuaire : arrêt de la diffusion de l'annuaire papier. Difficulté dans la mise à jour des données avec la concurrence des réseaux sociaux.
- Intermines Carrière : l'activité est relativement calme, c'est aussi pour cela qu'il faut qu'on oriente les actions vers la formation continue.
- Dynameans : l'activité de conseil est interrompue. La structure est conservée pour assurer l'activité de formation.

Pas de commentaires particuliers sur clubs pro, loisir, groupes régionaux et internationaux.

Association au service des élèves

- 2 prêts accordés à des élèves. Suppression de l'indexation des sommes à rembourser sur l'inflation.
- Nombreuses participations des anciens dans le cursus scolaire. Grande proximité avec les élèves. Pas loin de 200 alumni qui interviennent.

Fondation Mines-Télécom

Souhait du président de conseil d'école de promouvoir des actions qui donnent de la visibilité. Avoir une communication avec plus de projets « qui font rêver ». Ambitions partagées par notre association.

Maison des élèves

- Rentrée 2022 : elle s'est bien passée. Bon taux de remplissage.
- Objectifs 2023 : nouvelle organisation cible, travail sur l'équilibre financier (emprunt indexé sur livret A, taux d'énergie, inflation, augmentation salariale). Peut-être une révision à prévoir des loyers, à valider en CA AGME après 9 ans sans augmentation.
- Rénovation des 123 chambres qui deviennent des studettes. 22 M€ en 3 tranches.

Ecole :

- Nouveau directeur depuis mai 2022 : Jacques Fayolle.
- Plan stratégique très orienté sur les transitions (énergétique, numérique...).
- Augmentation des effectifs des promotions.
- Classements nationaux : progression en 2023 (11^{ème} en 2023 vs 17^{ème} au classement de L'Étudiant, grâce au travail réalisé par l'école avec l'aide des anciens).
- Le travail sur les sujets d'environnement durable permet de bien classer l'école sur les classements internationaux.

Action association

Divers groupes de travail / Commissions.

- Il y a beaucoup de communications en particulier sur les réseaux sociaux. Un administrateur a repris le relais après la fin de contrat de l'alternante.
- Valorisation des alumni : gros travail pour identifier les alumni les plus visibles (« inspirants ») pour les solliciter.
- Redynamisation des promos : sujet travaillé depuis longtemps. Nécessité de mieux mobiliser les relais de promos.
- Pas de commentaires sur les autres commissions.

Focus 2023

- Martine Billand qui travaillait à l'association depuis de nombreuses années a démissionné pour rejoindre l'administration de l'École.
- En 2023 : nous souhaitons continuer nos actions. Le 05/06, séminaire du Conseil d'Administration d'une journée à l'école pour identifier des actions supplémentaires.
- Système d'information : Intermines et les 3 associations ont décidé de changer de prestataire. Risque et inquiétude mais l'objectif est d'avoir un meilleur taux de consultation et une meilleure ergonomie entre autres.
- Délégation Générale : objectif d'identifier des actions qui peuvent être prises en charge par d'autres anciens avec une disponibilité assez importante sur plusieurs années. Exemple sur le sujet du système d'information : gestion nouvelle base et interfaçage, migration, avoir un DSI volontaire pour gérer tous les sujets.

2. Camarades décédés

Lecture de la liste suivie d'une minute de silence.

3. Rapport financier et présentation du rapport du Commissaire Aux Comptes

Points marquants concernant les comptes 2022 de l'Amicale

- Baisse de la masse salariale suite à l'arrêt du contrat de l'alternante.
- Augmentation taxe foncière.



- Moins-value sur le portefeuille des placements BNP (fonds obligataires).
- Impact de la hausse des taux dans les frais financiers.
- Résultats d'exploitation : 138 k€ (résultat net : 37K€ (après déduction de l'impôt (21K€) et des charges financières)
 - o 142 k€ Maison des élèves
 - o - 4 k€ Amicale

Prévisions 2023

- Cotisations au même niveau que 2022.
- Aléa potentiel : masse salariale compte tenu des mouvements de personnels.
- Optimisation financière avec placement type dépôt à terme présentant de faibles risques.
- Cession du portefeuille de fonds obligataires : moins de frais de gestion.
- Résultats Exploitation : AGME 148 k€, Amicale - 2k€ soit 146 k€.

Le Commissaire Aux Comptes (mis en place depuis le projet de rachat de la ME) a établi le rapport sur les comptes annuels ainsi que le rapport spécial sur les conventions réglementées. En l'absence du commissaire aux Comptes qui avait été invités, le Président donne lecture des rapports qui étaient présents au dossier de séance.

Point cotisations

Changement dans le mode de fonctionnement pour la fixation des cotisations : avant les cotisations de l'année N étaient validées en juin de l'année N lors de l'Assemblée générale tout en étant appelées dès janvier N. A partir de maintenant, la cotisation de l'année N+1 sera validée à l'AG de l'année N afin de permettre à l'Assemblée générale de se prononcer ex ante.

Propositions :

Pour 2023

Pas de changement.

Pour 2024 :

- Compte tenu de l'absence d'évolution depuis 11 ans et face à l'inflation, augmentation de la cotisation plein tarif à 120 €. Maintien à 20€ de la réduction du prélèvement. Maintien de la réduction pour les couples.
- 5 ans de réductions au lieu de 3 actuellement pour les jeunes diplômés.
- 2 erreurs dans le tableau présenté sont corrigées en séance.

4. Renouvellement du Conseil d'Administration, publication des résultats

Cette année, il y a eu beaucoup de candidats (14) et plus de votants que d'habitude (402 au lieu d'environ 300).

Nombre de votants : 402

Nuls : 4

NOM	Nombre de voix
Philippe BOULET	182
Arthur GODART	203
Nicolas VALETTE	179
Valentin BOUILLER	195
Bruno DABOUIS	140
Pierre-Yves DULAC	135
Denis EUDIER	169
Pierre LABAT-LABOURDETTE	224
Guy LE BRAS	138
Simon MARTIN	187
Nicolas-Max NEROME	224
Martin PAUTY	160
Guillaume PEIFFERT	199
Jean-Christophe QUEMARD	188

8 élus (dont 2 réélus) : Valentin BOUILLET, Philippe BOULET, Arthur GODART, Pierre LABAT-LABOURDETTE, Simon MARTIN, Nicolas-Max NEROME, Guillaume PEIFFERT, Jean-Christophe QUEMARD.

Le Président remercie tous les candidats.

5. Questions / réponses

- *Bernard JUMEAU ICM77 : quel positionnement d'Intermines sur le sujet de la formation ?*

Ambition de réutiliser Dynameans mais pas uniquement. Certains camarades ont envie depuis longtemps de lancer une formation continue tout au long de la vie plutôt dans l'esprit de proposer des formations de haut niveau moins chères et plus courtes (en comparaison MBA), centrées sur les besoins réels des camarades. Formations données par des camarades ou des organismes reconnus par Intermines.

L'avis des écoles doit encore être pris pour éviter tout sentiment de concurrence.

L'Association accompagne le projet porté par Paris mais ce n'est pas un sujet facile.

Une des premières initiatives est de travailler avec Xavier Fontanet, ancien PDG d'ESSILOR (jeu de mise en situation stratégique).

- *Nicolas-Max NEROME ICM14*

- o Clarification cotisations :

La cotisation pleine passe de 110 à 120 € pour les alumni.

Pour les élèves, une cotisation à 10 € a été votée en 2022. Si les élèves veulent adhérer, ils peuvent le faire, conformément aux statuts. Cette cotisation a été évoquée notamment au conseil d'administration de l'AGME mais tous les élèves ne logent pas à la Maison des Elèves (à Saint Etienne et en particulier les ISMIN).

SM

o Etat des lieux de la situation de la Maison des Elèves :

Le Président de l'AGME, présent à l'assemblée, rappelle que c'est l'AGME qui gère la ME et non l'association. Il y a eu le licenciement de la directrice en 2022.

Aujourd'hui, le coefficient de remplissage est à 100%, la Maison des Elèves fonctionne normalement. Les salariés assurent leurs fonctions et les associations d'élèves fonctionnent bien.

Les résultats financiers sont bons avec une augmentation du taux de remplissage et une gestion très serrée.

Le bureau de l'AGME est largement tourné vers l'avenir.

- **Bernard JUMEAU ICM77 : plan stratégique et nucléaire ?**

L'école forme beaucoup d'élèves dans le domaine du nucléaire via l'ISTP. Le plan stratégique est tourné vers la transition énergétique. Le mot nucléaire n'apparaît peut-être pas mais cela ne veut pas dire que l'école ne fasse rien dans ce domaine. Au Cocktail Intermines, le Directeur Général d'Orano était présent et il a pu faire part des ambitions nouvelles pour la filière nucléaire.

NB : J.Fayolle a bien pris en main l'école et il est très visible à haut niveau de décision au sein du Ministère de tutelle.

Demande d'avoir une présentation du plan stratégique par le directeur → proposition d'organiser un format visio.

Besoin d'avoir les documents annoncés lors de la réunion des donateurs → le président va rappeler le point à J.Fayolle.

- **Question Loyer AGME**

C'est un sujet à l'ordre du jour du CA AGME du 28/06. Cela fait 9 ans que les loyers n'ont pas été revalorisés. L'inflation augmente, les prêts sont indexés sur le taux de livret A (+ 0,5 %, c'est + 13 k€ sur les dépenses), revalorisation de la convention collective, augmentation des coûts de l'énergie. Travaux importants pour 109 chambres.

L'augmentation des loyers est capée à 3,49 %, elle est nécessaire pour assurer l'avenir.

L'augmentation avait été proposée mais suspendue en 2022.

Une stagnation des loyers devrait revenir une fois les évolutions majeures de la résidence faites.

6. Vote des résolutions

• **Première résolution :**

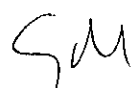
L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral du Président, prend acte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice 2022 et donne quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'administration.

• **Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier 2022, et après lecture par M. Stéphane Mangiavacca approuve les comptes de l'exercice 2022.

• **Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale décide d'imputer l'excédent de l'exercice 2022, soit 36 907 € au compte de report à nouveau.



- **Quatrième résolution :**

L'Assemblée Générale approuve le projet de budget qui lui est soumis pour l'exercice 2023.

- **Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale approuve le montant des cotisations fixé par le Conseil pour 2023.

- **Sixième résolution :**

L'Assemblée Générale approuve le montant des cotisations fixé par le Conseil pour 2024.

- **Septième résolution :**

L'Assemblée Générale approuve les résultats des élections du Conseil d'administration. 8 postes d'administrateurs pour un mandat de 3 ans.

Réélus : Philippe Boulet, Arthur Godart.

Elus : Valentin Bouiller, Pierre Labat-Labourdette, Simon Martin, Nicolas-Max Nérôme, Guillaume Peiffert, Jean-Christophe Quemard.

- **Huitième résolution :**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal, pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes les formalités de publicités ou autres.

L'ensemble des résolutions est adopté à l'unanimité moins 1 abstention à la deuxième et quatrième résolution.

7. Mot sur le Yacht Club de France

Vincent Roubertie présente le Yacht Club de France, fondé par Napoléon III. A l'époque, les yachts étaient construits en Angleterre donc un objectif a été, tout au long de l'histoire, de développer des chantiers français (Normandie, Atlantique, Jeanneau, Beneteau n°1 mondial).

JB.Charcot a été président pendant 23 ans (1913-1936). Son objectif a été de promouvoir la navigation de plaisance et la construction en France.

8. Présentation du projet bar associatif

Paul Batillat ICM16.

La volonté est d'avoir un lieu pour rassembler la communauté « Mines Saint-Etienne » qui est assez active.

Fin 2022, il y a eu un sondage sur le projet auprès de tous les alumni avec beaucoup de retours positifs (48 promotions consultées).

2023 : lancement du projet avec une équipe projet d'une vingtaine de personnes. Concept et avantages aux alumni sont en cours de brainstorming. Le business plan avec différents scénarii en fonction de la levée de fonds est en cours de finalisation.

La société est déjà créée et compte 15 associés à ce stade : bénévoles et avances des premiers frais administratifs.

Exemples d'activités possibles : organiser la Sainte Barbe, l'AG, accueil des nouveaux qui arrivent à Paris ...

Une phase de communication active va démarrer pour toucher le plus grand monde.

Objectif : levée de fonds en septembre 2023.

Budget nécessaire entre 400 k€ et 800 k€.

Les camarades ne doivent pas hésiter à partager les documents sur le projet même auprès de ceux qui ne souhaitent pas participer : l'objectif est d'informer le plus grand nombre d'alumni.

La séance est levée à 20h30

La Secrétaire



Gabrielle Ménard

Le Président



Stéphane Mangiavacca